

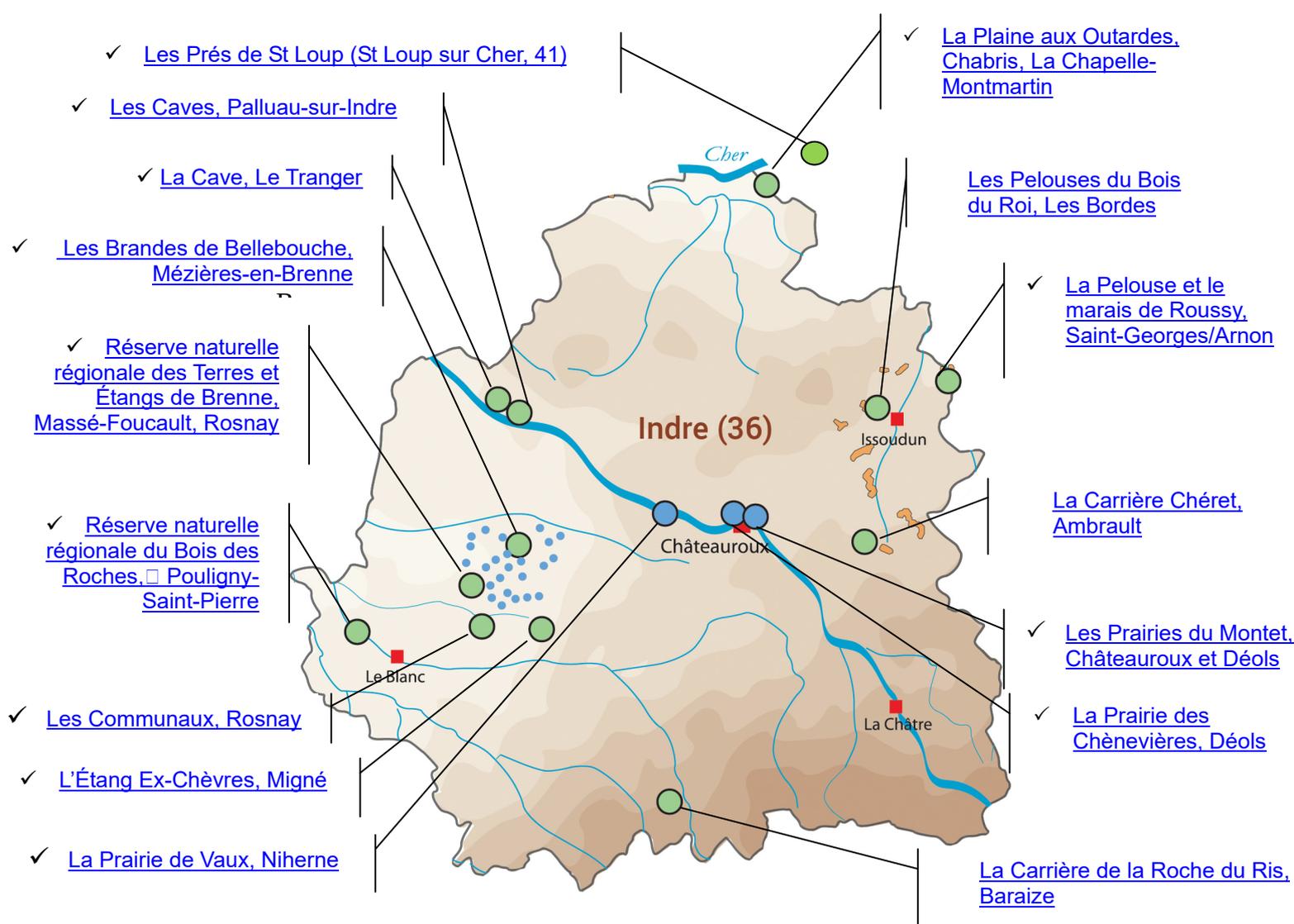
Rapport d'activités 2019

Assemblée générale – 16 mai 2020

Département de l'Indre

Délégué départemental : Michel Prévost

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

Cliquez sur le site naturel
de votre choix

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Rapport d'activités 2019 – Département de l'Indre - p. 1

La Plaine aux Outardes, Chabris et La Chapelle-Montmartin (41)

Conservateur : Claude Chottin



PROTÉGER

La veille foncière menée par la SAFER et enclenchée en 2017 est toujours active. Cependant, elle n'a débouché sur aucune acquisition.

Le projet consistant à mener une gestion agricole sur le site n'a pu voir le jour faute de temps nécessaire à lui consacrer.

Des contacts ont eu lieu avec la DREAL dans le courant de l'année pour évoquer la gestion du site et l'avenir des populations d'outardes sur la ZPS.



GÉRER

Les travaux de gestion agricole ont été réalisés par l'EARL du Bordelat. Les parcelles ont été fauchées, labourées et semées, ou broyées selon les destinations et les travaux antérieurs.

Contrairement aux autres années, les travaux ont dû être réalisés fin octobre début novembre, le sol étant trop dur pour pouvoir le travailler suite à la sécheresse estivale qui a perduré en automne.

Sur le site, quelques parcelles sont actuellement chassées par deux sociétés différentes. L'une sur le département du Loir-et-Cher et l'autre sur le département de l'Indre. En contrepartie, les chasseurs réalisent un petit entretien par broyage et bûcheronnage des parcelles où ils ont le droit de chasser.



VALORISER

Une animation a été réalisée sur le site par le conservateur bénévole à laquelle ont participé cinq personnes, une seconde, par la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher.

Chantier d'automne

Un chantier bénévole a été proposé cette année afin de débroussailler les abords de la mare. Cette animation a mobilisé cinq personnes dont quatre adhérents.

La Cave, Le Tranger

Conservateur : Jean-Emmanuel Frontera



CONNAÎTRE

En 2019, un comptage hivernal a été coordonné et réalisé par Indre Nature. Avec des effectifs en hausse, les cavités accueillent 363 individus dont 215 grands rhinolophes.

Les Caves, Palluau-sur-Indre

Conservateur : Jean-Emmanuel Frontera



CONNAÎTRE

En 2019, un comptage hivernal a été coordonné et réalisé par Indre Nature. Avec des effectifs en hausse, les Caves accueillent 2 933 individus dont 1 807 murins à oreilles échancrées, 510 grands rhinolophes et 369 rhinolophes euryales.



VALORISER

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris a permis de sensibiliser dix-huit adultes et six enfants à la vie des chiroptères. La présentation en salle s'est poursuivie par une visite des Caves.

Les Pelouses du Bois du Roi, Les Bordes, Issoudun

Conservateur : en cours de nomination



PROTÉGER

Dans le cadre des mesures d'accompagnement du parc éolien de Paudy, un travail sur le foncier du Bois du Roi est en cours. Il devrait être poursuivi en 2020.

Une rencontre a été organisée au mois de juin 2019 avec le maire de la commune pour faire un point sur la gestion du site mais également pour discuter des possibilités de pâturage.

Claudine Grillon, riveraine d'Issoudun, a été approchée pour devenir conservatrice bénévole. Elle a notamment participé à la réunion annuelle des conservateurs bénévoles. Sa candidature sera examinée au premier Conseil d'administration de 2020.



GÉRER

Compte tenu de la forte fréquentation motorisée sur le site et en l'absence d'opérations de gestion en 2019, les actions de gestion ont été fortement orientées sur la surveillance du site en lien avec les services de l'ONCFS.

La rédaction de cahiers des charges et des visites de prestataires ont été réalisées pour des opérations de débroussaillage de la parcelle à genévriers.

Un volume important de déchets verts a également été retrouvé sur le site. Le volume étant trop important pour être évacué en régie, la Commune s'est jointe au Cen pour trouver une solution. Un travail sur ce sujet sera mené en 2020 en se rapprochant notamment de la Ville d'Issoudun.

La Carrière Chéret, Ambrault

Conservateur : Jean-Pierre Fonbaustier



CONNAÎTRE

En 2019, le plan de gestion du site a été finalisé. Il a été approuvé par le Conseil scientifique et validé par le Conseil d'administration.



GÉRER

Un entretien et une mise en sécurité du sentier ont été réalisés en régie au début de l'été. Avec la sécheresse, il n'y a pas eu besoin d'entretenir le sentier avant la fin de l'année.



VALORISER

Animations grand public

Deux animations à destination du grand public ont été proposées pour la découverte du site :

- l'une dans le cadre de Fréquence Grenouille, menée en partenariat avec Indre Nature, annulée car la mare était en assec ;
- la seconde, prévue en juin, a été annulée faute de participants.

Chantier d'automne

Cinq participants dont trois adhérents sont venus prêter main forte pour débroussailler le front de taille du site lors du chantier proposé dans le cadre de l'opération nationale " Chantiers d'automne".

Réunion des conservateurs

La journée annuelle des conservateurs bénévoles du Cher et de l'Indre s'est déroulée cette année à Ambrault, avec réunion le matin suivie l'après-midi d'une visite de site. Vingt personnes dont treize conservateurs bénévoles étaient présentes à cette journée.

Les Communaux, Rosnay

Conservateur : Tony Williams



PROTÉGER

Comme chaque année, une réunion a été organisée avec la Commune. Elle s'est déroulée le 13 décembre 2019 en mairie en présence également de l'exploitant et a permis d'aborder l'ensemble des actions menées sur le site ainsi que les besoins de chacun des partenaires.



GÉRER

Comme chaque année, M. Paré entretient le site par pâturage et broyage des refus de pâturage et des ronciers qui se sont développés dans le courant de l'année. La gestion des refus de pâturage a pu être réalisée dans l'hiver, M. Paré ayant sorti ses animaux fin novembre. Le broyage des ronces sera réalisé en début d'année 2020, le site étant trop humide pour y accéder avec des engins agricoles sans le détériorer.

L'été sec a conduit M. Paré, après autorisation du Conservatoire, à installer des bottes de foin en complément de l'alimentation des animaux sur les stations de ronces de la prairie basse. L'idée était de profiter de la sécheresse pour épuiser la plante.



VALORISER

Balade nature avec le Conservatoire.

Une animation a été proposée par le Conservatoire, au moment de la floraison de la Sérapias langue et à laquelle ont participé neuf personnes dont trois adhérents.

Balades nature avec Tony Williams

Deux animations ont été proposées sur les thématiques oiseaux et orchidées. L'une a été annulée et la seconde a réuni douze participants.

Les Brandes de Bellebouche, Mézières-en-Brenne

Conservateur : François Pinet



PROTÉGER

Le site a de nouveau fait l'objet d'un dépôt de bois sans autorisation. Des démarches sont actuellement en cours auprès de la mairie.



GÉRER

La convention de chasse établie entre le Conservatoire et l'association de chasse de Bellebouche étant arrivée à terme, son renouvellement est en cours.

L'Étang Ex-Chèvres, Migné

Conservateurs : Thomas Chatton et Jean-Louis Simoulin



CONNAÎTRE

En 2019, le suivi piézométrique s'est poursuivi dans le cadre du programme LigéRO.



GÉRER

Concernant l'activité piscicole, le cahier des charges de la Convention de mise à disposition (CMD) a été établi en concertation avec l'actuelle exploitante de l'étang. La CMD n'a pas été établie dans le courant de l'année 2019, un travail est encore à fournir pour finaliser ce dossier avec la SAFER. Un prêt à usage a été rédigé en attendant la finalisation de la CMD SAFER.



VALORISER

La sortie annuelle proposée par le Conservatoire a été animée par Thomas Chatton, conservateur bénévole du site, et a permis à un groupe de douze personnes de profiter d'une soirée exceptionnelle sur les bords de l'étang.

Réserve naturelle régionale du Bois des Roches, Pouligny-Saint-Pierre

Conservateur : Denis Vandromme



Réserve Naturelle Régionale
BOIS DES ROCHES



CONNAÎTRE

Stage : État de conservation des habitats de la Réserve naturelle régionale du Bois des Roches : quelles méthodes pour l'évaluation ?

Le Bois des Roches a bénéficié d'une étude réalisée par Morane Durtschi-Guillemot, étudiante en Master 2 « Patrimoine naturel et biodiversité ».

L'étude a abouti à la conclusion suivante : la Réserve naturelle régionale du Bois des Roches présente des habitats dans un état de conservation moyen. Pour les pelouses, cela est notamment dû à l'isolement des zones du site, quand les boisements sont encore trop jeunes pour présenter toutes les caractéristiques nécessaires à une évaluation favorable.

Entomofaune

L'étude des Coléoptères saproxyliques débutée en 2017 par Cercopé, sur la Réserve naturelle régionale du Bois des Roches s'est achevée. Ces deux années de prospections ont permis de recenser 416 coléoptères dont 44 espèces remarquables et six espèces potentiellement nouvelles pour la région Centre-Val de Loire (*Anisoxya fuscula*, *Datonychus urticae*, *Enicopus ater*, *Hermaeophaga cicatrix*, *Lampyrus iberica*, *Lagria rugosula*) ! Parmi les 416 coléoptères, 176 sont saproxyliques : ils dépendent

du bois mort ou dépourissant et sont indicateurs de la naturalité des forêts. Le site s'avère par ailleurs très original dans la région pour son entomofaune méditerranéenne. En marge de cette étude, 286 autres espèces d'Hexapodes et 76 autres invertébrés ont également été inventoriés.

Chiroptères

Chaque hiver depuis 1988, un comptage hivernal est réalisé sur la grotte Chabot ; en complément, depuis 2009, 11 autres cavités font l'objet d'un recensement.

Le 8 février 2019, 12 grottes ont été suivies sur la RNR, selon le même protocole établi depuis 2009. Le comptage 2019 a été effectué dans des conditions hivernales douces. Cinq espèces ont été détectées pour 349 individus au total.

Les effectifs de Grand Rhinolophe sont restés stables avec 313 individus, constituant ainsi le 2^e site d'hivernage pour l'Indre après les Caves de Palluau. Le Grand Rhinolophe albinos a été, pour la septième année consécutive, détecté à cette occasion.

En continuité du travail effectué depuis 2006, un suivi de la population de Rhinolophe euryale est réalisé en été (en période mise-bas) et à l'automne (au moment du transit automnal).

La Réserve naturelle régionale du Bois des Roches et sa périphérie accueillent 3 à 5 % de la population nationale, une des huit plus grosses colonies de France.

Le suivi estival a été effectué les 12, 27 juin et 9 juillet sur trois à quatre cavités et a mobilisé une dizaine de personnes au total. La colonie mixte de mise-bas s'est installée à partir de la fin juin dans la grotte nord de Rochefort (hors réserve) entre 1 081 et 1 353 individus (mâles, femelles et juvéniles) de Rhinolophe euryale et environ 200 individus de Murin à oreilles échancrées.

Comme les années précédentes, cette colonie de mise-bas a été assez instable, changeant de gîte en cours de période (passant de Chabot supérieur à Rochefort) compliquant le suivi et la répartition optimale des observateurs. Il est de plus en plus probable que ce fonctionnement en réseau de gîtes soit un trait biologique du Rhinolophe euryale.

En 2019, un suivi identique à 2018 a été mis en œuvre pour mieux comprendre la phénologie du Rhinolophe euryale et l'utilisation des différents gîtes.

Le suivi automnal a été accompli le 29 octobre sur deux cavités : la grotte du Puits et Chabot supérieur. 966 rhinolophes euryales furent recensés ; les températures clémentes, liées au changement climatique, complexifient les conditions et les dates de comptage.

Avifaune

Depuis la découverte en 2017 d'un couple de Faucon pèlerin, un suivi a été effectué par le conservateur bénévole, l'équipe salariée ainsi que le réseau d'observateurs d'Indre Nature. En 2019, un couple a niché avec deux jeunes à l'envol. Malheureusement, la femelle a été victime d'une collision routière fin mai qui a entraîné sa mort.

Inventaire faune troglobie

Cette action a fait l'objet d'un premier suivi scientifique spécifique en 2018, poursuivi en 2019 à travers quatre journées de prospection réalisées les 25 et 26 mai ainsi que les 28 et 29 septembre. Ces inventaires sont réalisés par Sophie Front, membre de la commission scientifique du Comité régional de spéléologie, et Nelly Larchevêque, administratrice au Cen.

Six grottes au total ont été prospectées concernant les groupes taxonomiques suivants : les arachnides (araignées, opilions, pseudoscorpions), les isopodes, les collemboles, les chilopodes, les diplopodes, les lépidoptères, les coléoptères, les diptères, les hyménoptères.

Les résultats complets des prélèvements sont en cours d'exploitation par des spécialistes nationaux, bilan qui fera l'objet d'un rapport spécifique.

Dans les premiers résultats, au cours de cette année 2019, les observations suivantes d'espèces troglodytes ou troglobies ont été faites :

- Parmi les populations d'araignées, *Meta bourneti* est une espèce commune sur le site. Un mâle mature a été découvert ; la preuve de reproduction est attestée avec la présence de cocons sur la grotte 26. *Metellina merianae* semble être plus rare sur le site, localisé seulement sur deux cavités. Enfin, l'opilion *Holoscotolemon querilhaci* et l'araignée *Tegenaria pagana*, rares en France, connus respectivement de cinq et douze départements métropolitains, ont été retrouvés uniquement dans le réseau de Chabot. Pour *Tegenaria pagana*, des prospections

complémentaires sont à réaliser pour vérifier son abondance notamment dans Chabot supérieur.

- Parmi les autres invertébrés, le cloporte (isopode) *Porcellio dilatatus* a été découvert dans quatre cavités ; le diplopode *Choneiulus palmatus*, nouveau pour le département, est présent dans la grotte Chabot et la grotte du Puits. Dans cette dernière cavité, un cloporte femelle de la famille des Trichoniscidae, vrai troglobie, demandera une expertise complémentaire pour déterminer l'espèce.



PROTÉGER

Comité consultatif de gestion

Cette instance de concertation étudie chaque année les actions menées par le gestionnaire du site ainsi que les actions prévues l'année suivante. Depuis maintenant deux ans, cette réunion est réalisée sur le terrain pour illustrer au plus près le travail du gestionnaire et la formule est particulièrement appréciée. En 2019, elle s'est déroulée le 3 juillet.



GÉRER

Comme chaque année, un entretien et une mise en sécurité du sentier ont été réalisés par le chargé de gestion écologique au printemps et par l'entreprise d'insertion « Insertion par Nature », située dans l'Indre-et-Loire, au mois de juillet.

Les pelouses ont été entretenues par le troupeau asin du Parc naturel régional de la Brenne. Les ânesses ont pâturé le site de début juin à fin août. Vu les conditions météorologiques extrêmement sèches en 2019, le Parc n'a pas pu mettre ses brebis et agnelles sur le site et a été contraint de retirer ses ânes plus tôt que prévu, le ravitaillement en eau et la distance séparant le site de la Maison du Parc étant devenu compliqué en termes d'organisation et de gestion des troupeaux.

L'association d'insertion « Les Ateliers de la Brenne » a débuté plusieurs chantiers sur le site : la gestion des refus de pâturage sur le plateau et le Terrier de la Gravelle ; la reprise des clôtures fixes pour la partie basse du Plateau, la partie haute ayant été réalisée en 2016, et la reprise de l'intégralité des clôtures fixes du Terrier de la Gravelle. L'opération a consisté à démonter l'existant pour le remplacer par des clôtures composées de piquets en acacia écorcé, plus solides que les piquets de jardin en acier non adaptés à la gestion pastorale.

Une surveillance courante du site a été effectuée tout au long de l'année, dans le cadre du respect des travaux demandés, de l'entretien et la mise en sécurité du sentier, du pâturage et du respect de la réglementation de la réserve naturelle.



VALORISER

Balades nature à destination du grand public avec le Conservatoire.

Trois animations ont été programmées cette année avec des thématiques variées :

- deux dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris auxquelles ont participé dix-sept personnes ;
- Nature et légende (deux personnes) qui s'est déroulée sous une pluie battante, ce qui a conduit la quasi-totalité des participants à annuler leur participation quelques heures avant l'animation (trois adultes présents au lieu des 12 adultes et un enfant prévus).

Balades nature par les partenaires

Le site a été utilisé par l'entreprise anglaise Naturetrek pour deux visites les 27 mai et 1^{er} juillet en compagnie de Tony Williams, guide indépendant. Elles ont regroupé respectivement 12 et 6 personnes.

Formation connaissance du territoire

Six hébergeurs, suivant le module « Connaissance du territoire » en vue de la labellisation Qualinat, ont été accueillis sur la réserve avec pour thématiques : Chiroptères du Bois des Roches et le cortège d'espèces de la vallée de la Creuse.

Article dans le bulletin municipal

Un article a été rédigé pour le bulletin municipal, dressant un bilan des actions menées sur la réserve naturelle avec un zoom sur une espèce : *Meta bournetii* et l'annonce des sorties nature qui auront lieu dans le courant de l'année 2020. Il a été transmis à la Commune dans le courant du mois de décembre. Un problème de communication électronique n'a toutefois pas permis à la Commune de l'inclure dans son bulletin municipal et seuls quelques éléments ont pu être intégrés.

Relevé des écompteurs

2019 constitue la première année complète d'enregistrement pour les trois écompteurs.

Leur relevé indique une fréquentation proche des 5 000 personnes sur l'année, ce qui est loin d'être négligeable.

RNR Terres et Étangs de Brenne Massé-Foucault, Rosnay

Conservateur bénévole : Site en cogestion RN, pas de conservateur



CONNAÎTRE

En 2018, l'inventaire des amphibiens et des reptiles a été mis à jour par Florian Plault, stagiaire de Master 2. Cet inventaire a été réalisé lors de prospections aléatoires mais aussi par l'application des protocoles nationaux POPAmphibiens sur six mares et POPReptiles sur sept transects.

Le protocole POPAmphibiens a permis de détecter neuf espèces : sept Anoures et deux Urodèles. Le nombre d'amphibiens varie entre trois et six espèces par mare. La mare qui accueille le plus d'espèces abrite notamment le Crapaud calamite et le Triton crêté. La Grenouille commune et la Rainette verte sont présentes dans toutes les mares suivies. Le Triton palmé occupe cinq des six mares. Le Pélodyte ponctué a été observé et entendu dans une mare. Des tritons crêtés ont été observés dans trois des six mares suivies.

Le protocole POPReptiles a permis de détecter sept espèces de lézards et de serpents. Le nombre d'espèces varie entre 0 et 5 par transect. Aucun reptile n'a été détecté sur deux des sept transects. La partie « Massé » de la réserve semble plus favorable aux reptiles que la partie Foucault. Les espèces les plus fréquemment contactées sont l'Orvet fragile et les lézards à deux raies et des murailles. Les couleuvres helvétique et verte et jaune ont été détectées sur trois des sept transects. La Couleuvre vipérine a été observée sur un transect et la Vipère aspic sur deux transects.

Une étude de la population de cistudes a également été développée lors du stage de Florian Plault. Cette étude, basée sur la méthode de capture-marquage-recapture, a été menée en collaboration avec Frédéric Beau de la Réserve naturelle nationale de Chérine qui étudie cette espèce depuis plusieurs années. Trois sessions de capture ont été réalisées sur les étangs Neuf et Valmicky pour estimer la taille des populations, le sex-ratio et la proportion de juvéniles de ces deux étangs. Lors de ces sessions, 218 cistudes ont été capturées, représentant 100 individus différents (un même individu peut être capturé plusieurs fois). Les tailles de population semblent ainsi fluctuer, au cours de la saison, d'environ 50 à 60 individus sur l'étang Valmicky et 15 à 30 sur l'étang Neuf. Ces tailles de populations sont comparables à celles observées sur d'autres étangs de Brenne. Le taux de juvéniles est très faible

et pourrait compromettre le renouvellement des populations ce qui incite à protéger et entretenir les sites de ponte et approfondir les connaissances sur la démographie de l'espèce.

Comme chaque année, le suivi des oiseaux d'eau hivernants et nicheurs a été réalisé. La mise en assec de l'étang Massé durant toute la saison pour des travaux de restauration n'a pas permis à la héronnière de s'installer.

En marge du plan de gestion, un inventaire des bryophytes avait été réalisé fin 2018 lors d'une sortie de Pierre Boudier et Rémi Dupré, conseillers scientifiques, autour de l'étang Massé. Parmi les 43 espèces observées, on peut noter : *Physcomitrium eurystomum* (sur les grèves, protégée sur le plan régional), *Drepanocladus polygamus* et *Oxyrrhynchium schleicheri* (dans la saulaie, rare en région) et *Neckera pumila*.



PROTÉGER

Relationnel avec le PNR.

Des rencontres mensuelles sont organisées entre les techniciens du PNR et le Conservatoire pour assurer le fonctionnement courant de la RN. Elles sont programmées tous les deuxièmes mardis du mois.

Comité consultatif de gestion.

Le comité s'est tenu à Rosnay le 18 septembre.

Subventions.

Le Conservatoire et le PNR ont travaillé au dernier trimestre sur les documents de programmation 2020 et sur le rapport d'activités 2019. Les choses ont été calées en amont au cours d'une réunion qui s'est déroulée le 18 octobre.

Extension foncière.

En relation avec la SAFER, le Conservatoire étudie la possibilité d'acquérir plusieurs parcelles en périphérie de la réserve. Les démarches entamées depuis maintenant deux ans n'ont pu aboutir pour les mêmes raisons que les années précédentes.

Aménagement du site.

Deux réunions ont eu lieu avec le PNR de la Brenne sur l'aménagement du sentier, la première le 13 juin et la deuxième le 18 octobre pour valider le choix du scénario proposé dans le cadre de l'étude d'interprétation.



GÉRER

Gestion agricole.

Des points réguliers ont été réalisés par téléphone ou directement sur site avec les exploitants dans le cadre de leurs activités sur la réserve, mais aussi dans la gestion de la sécheresse et la pérennité de leur activité économique.

Courant juin et juillet, les prairies du site ont été fauchées par les exploitants. Le foin a été roulé et récupéré par les éleveurs. Comme convenu dans les cahiers des charges SAFER, un pâturage sur regain a été réalisé pour les éleveurs le souhaitant.

Certaines parcelles ne faisant pas l'objet de convention avec l'un des exploitants de la réserve ont été pâturées par les troupeaux équin et asin du Parc de la Brenne, ce qui correspond à environ 6 hectares d'éco-pastoralisme.

Poursuite également de l'installation de clôtures fixes sur plusieurs secteurs de la réserve : le long des étangs Pintade, Neuf, Pifaudière et Thomas, et sur les prairies de Jacquet et au nord de Bénisme.

Gestion piscicole.

Elle est désormais assurée en régie. Une partie de l'empoissonnement de l'étang Massé a été réalisé en avril par la pisciculture Couturier. L'étang Massé faisant l'objet de gros travaux d'ouvrage hydraulique en 2018 (maçonnerie, ferronnerie de bondes, consolidation de levées, curage, pièges à EEE, etc.) le volume d'eau présent dans l'étang ne permettait pas un empoissonnement complet sans risquer de perdre une grande partie du poisson.

Les étangs de la réserve n'ont pas été pêchés cette année à cause de la sécheresse qui s'est prolongée jusqu'à fin octobre. Il a été décidé de reporter d'un an les pêches de manière à conserver l'eau puisque les étangs en amont de ceux de la réserve n'ont pas fait l'objet de vidange. De plus, les pisciculteurs n'étaient pas en mesure d'assurer les empoissonnements, la sécheresse ayant eu des effets très négatifs sur les élevages piscicoles professionnels.

Il y a tout de même eu une pêche de contrôle réalisée sur l'étang Valmicky suite aux travaux réalisés en 2018 et la problématique « poisson-chat ».

Des travaux ont été réalisés sur plusieurs étangs : l'étang Barineau, en assec en 2019, a fait l'objet d'un curage de sa pêcherie, d'un renforcement de sa levée et de broyage de layons sur ses îlots végétalisés pour favoriser l'installation de l'avifaune ; et réparation du pierrier de la digue de l'étang Pifaudière.

Gestion des espèces invasives.

En raison de la forte présence de ragondins et rats musqués, les étangs de la réserve font l'objet d'opérations de piégeage. Une convention de piégeage a été signée entre le Parc naturel régional de la Brenne et le Conservatoire. L'équipe technique du Parc est donc intervenue toute l'année sur le site pour gérer ces deux populations qui impactent fortement la végétation des étangs mais aussi la solidité des levées et digues d'étangs.

Une opération d'arrachage de Jussie a été réalisée par la brigade d'intervention territoriale sur les espèces exotiques envahissantes du Parc, sur d'anciens bassins d'élevage se trouvant à une vingtaine de mètres seulement de l'étang Massé. Une veille a été mise en place sur ce secteur pour éviter tout risque de propagation sur la réserve.

Chasse.

La convention de chasse signée entre M. Fuzeau et le Conservatoire étant arrivée à terme, il a été décidé de ne pas poursuivre avec cette équipe de chasse.

La gestion de la population de sangliers se poursuit dans le cadre d'une nouvelle convention de chasse signée entre M. Limbert et le Conservatoire, pour une durée d'un an pour le moment, et en régie par l'équipe technique de la réserve.

Une rencontre a été organisée entre M. Limbert et la Ferme de Bois Retrait pour entretenir le lien et adapter au mieux la gestion de la population de sangliers.

Cormorans.

La surveillance se poursuit, une dizaine d'individus est observée régulièrement sur les étangs Jacquet, Neuf et Massé, sans nécessiter d'intervention des agents de l'OFB ni de la réserve.

Réglementation.

Dans le cadre de la mise en place de la signalétique « Réserve naturelle », l'équipe technique poursuit l'installation des panneaux et des bornes débutée en 2018.

Des postes d'observation pour la surveillance de la réserve sur des points-clefs ont été réalisés en fin d'année et se poursuivront en 2020. Ils pourront être utilisés dans le cadre des opérations scientifiques de suivi des populations d'ardéidés et d'anatidés hivernants, et de suivi des populations de Grand cormoran.

Une surveillance courante du site a été effectuée tout au long de l'année, dans le cadre du respect des travaux demandés et de la réglementation de la réserve naturelle.



VALORISER

Animations grand public.

En 2019, 96 adultes ont pu profiter des 12 animations proposées sur la Réserve (sur 18 programmées dans le Brenne Nature), soit une moyenne de 8 personnes par sortie. Ces sorties ont été animées par le Parc (8 sorties), le Conservatoire (3 sorties) et les animateurs de la Maison de la Nature.

- Avec le Cen Centre-Val de Loire :

Deux sorties en soirée avec pique-nique ont été programmées cette année par le Conservatoire, pour permettre au public d'accéder de façon accompagnée à des secteurs d'ordinaire inaccessibles. Ces balades ont ainsi permis à dix-sept personnes de découvrir le site en dehors des observatoires et des sentiers autorisés.

Une sortie sur la thématique de la Loure, menée en partenariat avec Indre Nature a, quant à elle, regroupé une quinzaine de personnes.

- Avec le PNR :

Au moins quatorze sorties accompagnées ont été proposées (dont 6 ont été annulées) par le Parc pour partir à la découverte de la réserve, de ses terres et ses étangs ainsi que l'histoire des paysages qui ont permis de sensibiliser 32 personnes.

Animations scolaires.

Différents types de publics scolaires ont pu bénéficier d'une présentation de la Réserve. C'est un total de 572 élèves ou étudiants qui ont découvert cet espace naturel protégé et ont été sensibilisés à la conservation du patrimoine naturel de la Brenne. Il est à souligner plus particulièrement :

- la « Classe Foucault » a permis l'accueil à plusieurs reprises tout au long de l'année scolaire des élèves de Cycle 3 des écoles de Migné et de Ciron. La découverte du site s'est illustrée par un travail partagé entre les deux classes autour de l'image et de la photographie. Lors de l'une des visites, Patrick Luneau, vidéaste, a accompagné les élèves pour les initier à la prise de vues. La production artistique des enfants a été valorisée dans l'Espace culturel rural qui se tient chaque année au mois de juin à la Maison du Parc ;
- la découverte de la Réserve par les étudiants en lycées agricoles ou universités allie présentation du patrimoine naturel, objectifs de conservation et fonctionnement de l'outil "réserve naturelle" (plan de gestion / questionnaires et environnement socio-économique) ;
- comme les années précédentes, le CPIE Brenne-Berry a bénéficié d'un accès au buton excavé qui offre un point de vue particulièrement intéressant et peut s'accompagner d'une approche très représentative de la géologie de Brenne. C'est dans ce cadre que ses animateurs ont mené de nombreuses interventions auprès des collégiens et des lycéens du territoire.

Médias.

Tout au long de l'année la presse locale et les médias nationaux sollicitent le PNR Brenne pour réaliser des reportages sur le territoire. Cette année, ont été notamment reçus :

- « Silence, ça pousse ! » France 5, tournage le 26 juin, diffusion les 27 septembre, 5 et 20 octobre, une séquence paysage de la Brenne d'environ 7 minutes ;
- diffusion sur Ushuaïa TV, le 23 juillet, du film réalisé par Laurent Charbonnier en 2018, dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France « Au coeur du Parc naturel régional de la Brenne ». Ce film, de 52 minutes propose une séquence sur Laurence Malpel, exploitante agricole de la Réserve ;
- Journal TV 19/20 de France 3, tournage et diffusion le 11 juillet.

Les Prairies du Montet, Châteauroux et Déols

Conservateur : Michel Prévost



CONNAÎTRE

Le site est intégré dans le réseau de suivi piézométrique LigérO. Plusieurs sondes sont positionnées sur les parcelles du Conservatoire et permettent d'enregistrer en continu le battement de la nappe. En 2019, les sondes ont été renvoyées au constructeur car les données ne pouvaient être exportées.



PROTÉGER

Des échanges ont eu lieu au mois de juin avec les services de la Commune de Déols qui sollicite chaque année l'autorisation du Conservatoire pour utiliser les premières parcelles de Grand Pré pour la fête médiévale.

Un dossier réglementaire de déclaration au titre de la loi sur l'eau a été réalisé et déposé auprès de l'autorité administrative dans le courant de l'année 2019 pour les travaux de curage de la mare et de reprofilage de la frayère à brochet. Ceux-ci ont été autorisés.



GÉRER

La gestion agricole des parcelles par fauche se poursuit, réalisée M. Bodin sur les parcelles des Prés du Montet et M. Desmet sur les parcelles de Grand Pré.

Le conservateur bénévole du site a travaillé à l'évacuation de déchets et d'embâcles amenés par le vent et les débordements de la rivière Indre, et à la surveillance du site. Il continue de constater régulièrement la présence de cartouches, signe que le site est toujours braconné. L'ONCFS est informée de cette situation.

Des travaux de restauration par broyage ras avec ramassage ont été réalisés par l'entreprise Cirade Environnement sur plus d'un hectare en octobre 2019. Les résidus de broyat ont été ramassés et stockés sur des zones peu sensibles pour être récupérés et valorisés par les services techniques de la Ville de Déols.



VALORISER

Une animation à destination du grand public s'est déroulée en partenariat avec Indre Nature sur le thème des mollusques et à laquelle ont participé cinq personnes.

Le 19 juin, accueil sur le site des membres du CIVAM de Châteauroux à l'occasion de leur AG pour une présentation de l'action du Conservatoire, des objectifs du Conservatoire en lien avec les objectifs agricoles, des atouts et inconvénients du partenariat Cen/agriculteurs et des exemples de gestion agricole à l'échelle du Cen.

Les Prairies des Chènevières, Déols

Conservateurs : Gisèle Boulanger, Jeanny Labeille, Patrick Biaunier et David Planchon



CONNAÎTRE

Des réunions de concertation ont eu lieu avec la Commune de Déols dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion qui a ensuite été approuvé par le Conseil scientifique puis validé par le Conseil d'administration du Cen et le Conseil municipal.

Une troisième espèce d'orchidée a été recensée sur le site : l'orchis bouc. Il a été observé par ailleurs de jeunes frênes attaqués par la chalarose.



PROTÉGER

Le nouveau plan de gestion a été l'occasion de faire un point avec la Commune sur le fonctionnement du partenariat avec le Conservatoire. Les nouvelles mesures de gestion mises en œuvre et l'analyse des pratiques sur les dernières années ont prouvé qu'il était nécessaire de revoir notre partenariat. La convention étant toujours valable, un avenant a été rédigé et proposé à la Commune. Il a été validé par cette dernière au mois de juillet. Il prévoit entre autres la tenue d'une réunion annuelle sur site pour faire le point sur la gestion.



GÉRER

Du fait d'une année de sécheresse très importante, il n'y a pas eu d'intervention mécanique sur le solidage par la Commune de Déols. L'équipe des conservateurs a cependant réalisé quelques interventions manuelles sur les pieds de solidage présents dans les clôtures périphériques.

La Ville de Déols a également apporté un soutien logistique en période de sécheresse, en mettant à disposition du site un abreuvoir pour les chevaux, avec un suivi régulier du niveau d'eau par les bénévoles.

Le troupeau équin poursuit l'entretien du site par son action de pâturage. En plus du vétérinaire et du maréchal-ferrant, certains chevaux ont pu rencontrer le dentiste équin et profiter d'un petit rabotage des molaires. Cette opération bien qu'impressionnante est tout à fait bénigne et d'ailleurs très bénéfique pour les chevaux.

Les mares ont été curées et reprofilées par une entreprise locale, la SAS Jeandrot. La sécheresse estivale a permis à l'entreprise d'intervenir pendant le mois d'août, les mares étant totalement sèches et le sol bien portant pour la pelle mécanique.



VALORISER

Animations grand public

Trois sorties à destination du grand public ont été animées par l'équipe des conservateurs bénévoles à des saisons différentes (mai, juillet et septembre) ; elles ont permis de sensibiliser plus d'une trentaine de personnes.

Naturellement dehors !

Le site a accueilli pour la quatrième année une animation originale dans le cadre de « Naturellement dehors ! », opération de l'Agence régionale de la Biodiversité. Ainsi, il a été proposé aux participants de réaliser une cueillette de plantes pour ensuite les cuisiner sur place. Cinq personnes ont participé à cette découverte originale du site grâce à leurs papilles.

Groupe Photo'Cen

L'équipe des conservateurs bénévoles a accueilli sur une journée cinq personnes du groupe Photo'Cen qui ont répondu présent pour venir photographier les paysages et les espèces des Prairies des Chênevières.

Autres animations

Visite du site pour le Conseil municipal des jeunes de la Ville de Déols en compagnie de Patrick Biaunier.

La Prairie de Vaux, Niherne

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

Le site reste de très petite taille et enclavé. Il n'y a pas de gestion à mettre en œuvre sur ce site.

La Carrière de la Roche du Ris, Baraize

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

Aucune avancée dans le courant de l'année 2019. Le Conservatoire reste en attente de la rétrocession du site par les Carrières de Cluis. Une orientation se dessine pour la gestion de ce site, consistant à le laisser en libre évolution.



GÉRER

Un contrôle des clôtures a été réalisé le 25 juillet et quelques réparations ont été faites suite à la chute de branches (crampillonage et coupe de bois). Les clôtures de la partie basse de la carrière sont inaccessibles à cause du développement très important de la végétation et plus particulièrement des ronces sur environ deux mètres de hauteur.

La Pelouse et le marais de Roussy, Saint-Georges-sur-Arnon

Conservateur : Claude Forbeau



CONNAÎTRE

En 2019, poursuite du suivi LigéRO des zones humides du bassin de la Loire.

Un inventaire entomologique de la Pelouse et du marais de Roussy a eu lieu le 8 juin avec des bénévoles des associations entomologiques régionales (sept participants au total).



PROTÉGER

Le site étant intégré dans le périmètre du site Natura 2000 « Îlots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne berrichonne », des contacts réguliers ont lieu avec le maire de la commune dont un le 25 juin pour discuter des travaux prévus sur le marais.

Les travaux de clôtures ont été suivis dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Le prestataire étant particulièrement sollicité, les travaux n'ont pas été achevés en 2019.



GÉRER

Des visites ont eu lieu sur le site avec trois prestataires dans le cadre des marchés publics pour le bûcheronnage des saulaies présentes dans la cladiaie.



VALORISER

Animations grand public

Trois animations ont été proposées :

- en partenariat avec Indre Nature sur le thème des criquets et des sauterelles : 12 participants ;
- avec Nelly Larchevêque sur le thème des araignées : 3 adhérents du Cen. En raison de la canicule, la sortie avait été reportée au 20 juillet ;
- Nature et patrimoine : annulée faute de participants.

Médias

Chacune des animations a bénéficié de la présence d'un correspondant de la Nouvelle République. À noter qu'une journaliste de la Nouvelle République a suivi une grande partie de l'animation sur les araignées, ce qui a abouti à un bel article paru sur le journal dans les jours suivants.

Un article a été proposé pour le bulletin communal évoquant la tenue des travaux de gestion du marais.

Les Prés de Saint-Loup (Saint-Loup-sur-Cher)

Conservatrice : Mélanie HIGOA



PROTÉGER

Pas d'évolution en 2019.



GÉRER

Un prêt à usage gratuit a été signé avec M. Marier cadrant les pratiques de gestion. Seul la fauche est autorisée sur les parcelles à partir du mois de juin après validation par le Conservatoire.

Trois chasses sont organisées chaque année, dans le cadre d'une convention.



VALORISER

Le 15 juin une animation nature intitulée : Le méandre et sa prairie, était programmée par l'antenne 18/36 mais elle a malheureusement été annulée pour faute de participants.

Actions transversales ou hors site

Îlots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne berrichonne.

Le Conservatoire est animateur de ce site Natura 2000 dans le cadre d'un marché public pour le compte de la Commune de Saint-Georges-sur-Arnon.



Cette année constituait la troisième année du nouveau marché d'animation.

Dans le cadre de l'animation, les actions suivantes ont été réalisées :

- rédaction des demandes de brûlage sur le marais de Jean-Varenne, à Thizay : au mois de janvier 2019 pour l'année en cours et au mois de décembre 2019 pour l'année suivante. Le site du marais de Jean-Varenne n'a pas été brûlé en 2019, les conditions climatiques n'ayant pas permis cette intervention ;
- rédaction de la première infolettre électronique ;
- gestion de la pelouse de Roussy, à St-Georges-sur-Arnon, mise en place d'un contrat Natura 2000 pour l'installation d'une clôture en vue d'un pâturage par un troupeau ovin ;
- réflexion sur la mise en place d'un pastoralisme sur les reliquats de pelouses du site Natura 2000, rencontre du syndicat de pays pour recherche de financements complémentaires. Intégration de sites du Conservatoire situés dans le Cher pour compléter le plan pastoral. Une première réunion du groupe technique au mois de juin 2019, une rencontre avec l'entreprise C2S services au mois de juillet et une rencontre avec les pays d'Issoudun et de Bourges-Vierzon au mois de septembre ;
- rencontre des élus du territoire ;
- MAEC, contact avec l'exploitant engagé pour la définition annuelle des bandes enherbées ;
- rédaction du bilan d'activité triennal.

Parc naturel régional sud-Berry

Plusieurs réunions ont eu lieu dans le courant de l'année 2019 pour la préfiguration dudit PNR auxquelles le Conservatoire a été associé.

Prospections sur les têtes de bassin du Boischaut et de la Marche berrichonne.

Les prospections se sont poursuivies dans ce secteur, avec des développements plus importants sur l'Indre où une nouvelle rencontre a été organisée avec l'association « Les Fruits du terroir » à Éguzon-Chantôme qui souhaite protéger et valoriser des terrains dont elle est propriétaire et qui souhaite également trouver une solution avec le Conservatoire.

Mesures d'accompagnement du Parc éolien de Paudy

La démarche de prospection a été entamée en 2019, même si elle est restée d'ordre théorique et fera l'objet d'une véritable mise en route en 2020.